

Résumé des constats et conclusions

Les 23 et 24 mai derniers, le Sommet pour une transition énergétique juste a rassemblé près de 300 personnes issues du milieu syndical, du mouvement environnemental, du milieu des affaires, de la finance, des groupes citoyens et des Premières Nations. Réunis au Palais des congrès de Montréal, les participantes et participants, provenant de toutes les régions du Québec, ont partagé leurs idées et discuté des principaux défis, enjeux et pistes de travail dont la société québécoise doit se saisir pour s'engager plus sérieusement sur la voie d'une « transition énergétique juste ».

Durant deux jours, les participantes et participants ont été conviés à faire le point sur la situation énergétique et climatique du Québec, à définir des perspectives de développement durable et des enjeux de justice sociale, et à discuter des pistes et opportunités de travail à envisager pour mettre en œuvre des solutions concertées et structurantes pour l'avenir du Québec.

Au sortir du Sommet, un certain nombre de constats et de consensus semblent se dégager.

1. Faire le point sur les défis qui nous attendent : vers une transition juste et concertée

Tour à tour, des experts, chercheurs et acteurs de la transition énergétique ont présenté le fruit de leurs travaux pour permettre à l'auditoire de cerner les divers défis et dimensions (scientifique, économique, sociale) que revêt la transition énergétique à entreprendre.

1.1 L'urgence d'agir

Les conséquences du réchauffement climatique se multiplient, s'intensifient et s'accroissent. Selon le GIEC, si rien n'est fait, la planète court le risque d'un réchauffement global variant de 2°C à 4°C d'ici la fin de ce siècle. D'après certains modèles prédictifs, cela pourrait se traduire par des écarts pouvant aller jusqu'à 14°C au Canada. Le laisser-faire n'est donc plus une option.

Dans le cadre, notamment, de l'Accord de Paris sur le climat (2015), les gouvernements du Québec et du Canada ont pris des engagements ambitieux de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES), mais les moyens déployés depuis ne suffiront pas à les respecter. Pourtant, des mesures importantes et originales ont été adoptées au Québec (ex. : marché du carbone, Fonds vert pour financer le plan d'action contre les changements climatiques, création de Transition énergétique Québec, etc.), et ses émissions de GES/habitant sont plus faibles que dans le reste du Canada.

Malgré des gains notables en matière d'efficacité énergétique dans plusieurs secteurs d'activité, et malgré son potentiel de production d'énergies renouvelables, le Québec reste un grand consommateur de combustibles fossiles, surtout à cause de l'expansion du secteur automobile (multiplication des véhicules individuels, camions légers énergivores), qui réduit les gains en émissions de GES.

Cependant, il est encore possible d'agir pour limiter le réchauffement climatique et ses dégâts, mais nous ne disposons tout au plus que de 20 à 30 ans pour faire la différence.

1.2 Un virage à opérer

Globalement, la transition énergétique doit donner lieu à une réduction de la concentration de CO₂ dans l'atmosphère, mais aussi de tous les gaz responsables du réchauffement climatique (ex. : méthane).

À l'heure actuelle, les solutions compensatoires et à petite échelle ne suffisent pas à réduire l'effet de serre. Trois axes d'intervention sont cependant à privilégier : augmenter notre efficacité énergétique, électrifier nos opérations, remplacer les combustibles fossiles par d'autres sources d'énergie.

Cela exige de revoir nos modes de production, de modifier nos habitudes de consommation, de changer nos façons de faire à tous les échelons. Par exemple, il faudrait revoir fondamentalement notre approche dans l'organisation du transport et de ses réseaux, mieux concevoir nos bâtiments et notre aménagement du territoire, aider l'industrie à s'adapter, adopter un mode de consommation qui comprend plus de services et moins de biens, changer les habitudes individuelles (ex. : pratiques transport). Le tout, dans l'optique d'optimiser les activités en fonction d'une plus grande réduction des émissions de GES à la source.

1.3 La transition énergétique comme opportunité

Les changements climatiques et la transition énergétique peuvent apparaître comme des risques pour l'investissement et le développement des affaires, mais ils devraient être abordés comme des opportunités de développement économique (nouveaux secteurs prometteurs) et de création de nouveaux emplois (verts). De même, la collectivité devrait y voir une occasion de transformation sociale en faveur de modes de vie plus durable et d'une plus grande réduction des inégalités.

Dans plusieurs secteurs d'activité (ressources, technologies vertes, production d'énergie renouvelable, transports, bâtiment, etc.), la transition énergétique est susceptible de stimuler de nouvelles opportunités d'affaires ou de développement structurantes pour les entreprises, les filières industrielles et les régions. L'exemple de Shawinigan illustre bien les possibilités de réorganisation sociale et économique que permet le développement des technologies vertes dans les communautés.

Déjà, on peut constater depuis quelques années que la croissance économique est en mesure de se découpler des émissions de GES et qu'il est possible de poursuivre notre développement économique (création de richesse) tout en accroissant les efforts de préservation de la planète.

1.4 Une responsabilité en matière de justice sociale

Le virage à entreprendre ne sera pas sans impacts sur les communautés et les milieux de travail. Tous les secteurs d'activités (et les emplois) seront sous pression pour réduire leurs émissions de GES et tendre vers la carboneutralité. Cela soulève de nombreuses questions sur la transformation du marché du travail et l'avenir des emplois, donc des travailleurs et travailleuses et des communautés situés aux premières loges de la transition énergétique.

Toutefois, il y a lieu de croire que les plus grands défis résideront moins, à court terme, dans des pertes d'emplois que dans la transformation des tâches et la création de nouveaux emplois, la formation de la main-d'œuvre (la préparer, l'adapter et l'accompagner), les gains en efficacité énergétique et en productivité. De la capacité de relever ces défis dépendra celle de la répartition des bénéfices tirés de ces nouvelles opportunités. Il importe donc de s'assurer que personne ne soit laissé pour compte dans cette transition.

Inscrite dans le préambule de l'Accord de Paris comme principe à observer, la « transition juste » s'impose comme une réponse nécessaire pour relever ces défis. Plus que jamais, cependant, elle exige un effort concerté de l'ensemble des acteurs pour devenir une réalité. D'après la définition qu'en a donnée l'OIT, il importe de lier le développement durable et le virage vers une économie verte à la création d'emplois décents et de qualité (permanents, bien rémunérés, sécuritaires), à la reconnaissance des droits fondamentaux (liberté d'expression, d'association, de négociation, etc.), et à des mesures de protection sociale universelles (santé, éducation, sécurité sociale, etc.). Pour en favoriser l'essor et l'ancrage à tous les échelons décisionnels et opérationnels, la transition juste exige la mise en place de mécanismes et pratiques de dialogue social inclusives, qui permettent de donner voix au chapitre à tous les acteurs concernés (travailleurs et travailleuses, société civile, communautés, etc.).

2. Prendre la mesure de la tâche à accomplir : entamer un dialogue social vers l'action

Au cours de la dernière journée du Sommet, les participantes et les participants, de même que les porte-parole d'une vingtaine d'organisations et des Premières Nations, ont entrepris un dialogue social, à travers des ateliers et une grande discussion exploratoires pour faire l'état de leurs préoccupations et de leurs engagements en matière de transition énergétique.

Cette amorce de dialogue a permis d'esquisser les contours de certains consensus préliminaires, ou à tout le moins de discours convergents sur la situation climatique, sur les moyens à prendre, ainsi que sur la stratégie à mettre en œuvre à court terme.

2.1 La transition juste comme réponse incontournable à l'urgence climatique

La crise climatique représente un défi urgent, et la transition énergétique est nécessaire, inévitable, et même déjà en marche à plusieurs égards.

Jusqu'à un certain point, cependant, la transition peut s'avérer encore irréaliste, intangible, voire déconnectée ou contreproductive. Pour plusieurs, encore trop d'hydrocarbures sont consommés, trop d'investissements et de projets d'infrastructures sont encore destinés

aux énergies fossiles (exploitation, transport, transformation, distribution), alors que l'on doit viser une réduction draconienne de notre dépendance à cette source d'énergie. Pour d'autres, les changements climatiques représentent des risques financiers et sociaux importants et incitent à opérer un virage vers des investissements ou des projets de développement plus responsables. La transition énergétique serait donc (déjà) porteuse de nouvelles opportunités d'affaires et de développement pour les communautés, de nouvelles retombées économiques et sociales, qu'il faut savoir saisir dès à présent.

Le concept de « transition énergétique juste » devra être précisé pour rallier le plus grand nombre. Mais il semble clair que la transition doit être à la fois écologique et sociale. Elle doit favoriser la création d'emplois de qualité dans la sobriété énergétique, tout en maintenant la rentabilité et la compétitivité des entreprises. Des mesures en amont et en aval doivent être prises pour s'assurer de réduire les inégalités sociales occasionnées ou exacerbées par la transition, et de soutenir les entreprises et les communautés qui devront y faire face.

2.2 Un défi collectif à la portée du Québec

Incontournable et appelée à toucher de nombreux secteurs et communautés, la transition énergétique doit être l'affaire de tout le monde. Il faut donc s'y investir de manière cohérente, concertée et avec tous les moyens qui sont à la portée de notre société.

Il est certes nécessaire de conscientiser, d'éduquer et de mobiliser la population pour changer ses comportements et la rallier au mouvement. Mais l'action individuelle ne suffira pas : les acteurs sociaux peuvent faire une différence. Déjà, beaucoup d'initiatives à petite échelle se déploient dans de nombreux secteurs, tant dans les communautés, que les milieux de recherche ou les entreprises. Il manque toutefois un cadre général d'action et de concertation susceptible de donner une cohérence à cette mobilisation et de faire converger les efforts vers des objectifs communs.

Or, le Québec dispose de tous les leviers (éducation, formation, outils fiscaux et budgétaires, politiques publiques, réglementation, etc.) et atouts (dialogue social, ressources renouvelables, hydroélectricité, recherche et innovation, savoir-faire, main-d'œuvre qualifiée et compétente, écosystème de financement, etc.) pour relever ce défi rapidement et durablement.

Cependant, si notre société dispose de la volonté et des instruments pour s'engager dans la transition énergétique, il lui manque un chef d'orchestre pour la mener à bon port.

2.3 Un leadership gouvernemental à affirmer

Les initiatives des acteurs sociaux et économiques, de même que les plans d'action gouvernementaux se multiplient, mais se rejoignent difficilement. Trop souvent, les citoyens et citoyennes, les entreprises, les communautés sont laissés à eux-mêmes, pour le meilleur (capacité à soutenir de manière autonome des mouvements, des projets ou des changements positifs) ou pour le pire (manque de direction claire, de ressources ou de soutien de la part des autorités publiques). De plus, le travail en silo des multiples acteurs, parfois à contre-courant les uns des autres, caractérise le manque de coordination de la lutte contre les changements climatiques.

À plusieurs égards, il semble clair que les gouvernements n'assument pas leur responsabilité et n'en font pas assez. Au rythme actuel, le Québec et le Canada ne seront pas en mesure d'atteindre leurs cibles, car ils n'ont pas de plan pour réduire significativement leurs émissions de GES ni de stratégie de coordination pour y parvenir. La volonté politique et la cohérence organisationnelle et institutionnelle ne sont pas au rendez-vous.

Or, l'État a un rôle à jouer dans la transition, et les gouvernants doivent démontrer leur leadership, mettre au jeu un plan précis et le partager avec les acteurs.

2.4 Planifier et orchestrer la transition

Il importe désormais que les pouvoirs publics assument un rôle de coordination, en planifiant la transition et en structurant la concertation. Ils doivent intervenir de manière plus soutenue en faveur de la transition et de l'adoption d'énergies alternatives ou renouvelables (hydroélectricité, biomasse, etc.), qui sont porteuses de bénéfices, intensives en main d'œuvre et créatrices d'emplois de qualité.

À cette fin, le gouvernement du Québec doit recourir à ses leviers d'action publique (fiscalité, politique budgétaire, réglementation, etc.) de manière cohérente et intégrée pour mieux encadrer le marché, de même que les pratiques et activités de production, de consommation, de transport, d'aménagement et de préservation du territoire, etc., et stimuler de nouveaux modèles moins polluants et plus structurants. Il doit mettre en place les programmes nécessaires pour soutenir les entreprises et les communautés directement impactées par le virage énergétique, ainsi que des politiques et programmes de soutien du revenu ou de formation initiale et continue pour aider la main-d'œuvre à s'adapter aux changements.

Le gouvernement doit aussi veoir à l'exemplarité de ses propres pratiques et à l'optimisation de ses propres instruments, dont ses sociétés d'État et ses leviers financiers. Il devrait notamment rediriger les fonds publics et les investissements dans les hydrocarbures vers le développement d'énergies renouvelables, et accroître le financement du Fonds vert pour soutenir les projets prioritaires de la transition énergétique.

Enfin, le gouvernement doit accorder l'espace et le soutien nécessaires aux communautés pour qu'elles puissent se prendre en main et exercer un contrôle collectif réel sur leur propre transition.

2.5 Pour y arriver : poursuivre le dialogue social

Les participantes et les participants, de même que l'ensemble des organisations représentées au Sommet se disent prêts à faire leur part pour entreprendre cette transition énergétique, et réclamer auprès du gouvernement les changements et politiques nécessaires.

Pour être efficace, structurante et durable, cette transition doit être concertée et mise au centre d'une gouvernance collective. Elle suppose l'inclusion et la représentation de tous

les acteurs et secteurs de la société civile, du milieu des affaires et des Premières Nations. Elle doit viser à redonner du pouvoir aux communautés, à redynamiser les structures du dialogue social, à assurer la représentation de tous les intérêts dans les structures institutionnelles et décisionnelles.

Cette concertation intersectorielle et avec les peuples autochtones est nécessaire pour sortir du climat d'affrontement qui peut perdurer : il faut développer une compréhension mutuelle afin de réduire les divergences, d'accroître les convergences entre nous, et de trouver des terrains de travail, des terrains d'entente.

Dans un premier temps, cette concertation doit viser à faire pression sur les décideurs pour qu'ils tiennent leurs engagements, mettent en place des plans viables, ambitieux et qui mettent les partenaires sociaux et économiques en action de manière cohérente. Ils doivent, à court terme, et avec ces partenaires sociaux, planifier le changement, dans une perspective de transition juste.

WC/yh
26-11-2018